*Ami du Clergé* du 15 mai 1930

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

## SOMMAIRE

**Pour la fête de l'Ascension.** — I. Jésus demeure avec nous, 273. — II. L'Ascension de Notre-Seigneur et la nôtre, 274.
**Une Mission paroissiale.** — X. L'indifférence religieuse, 276.
**La prédication des choses qui nous entourent.** — 34. La table, 280. — 35. Les vases, 282. — 36. Le malade, 283.
**Lectures sur sainte Jeanne d'Arc.** — TROISIÈME PARTIE : CONDAMNÉE. — I. Avant le procès, 285. — II. Le tribunal, 286.

# POUR LA FÊTE DE L'ASCENSION

## I

### JÉSUS DEMEURE AVEC NOUS

Mes frères,

Il avait pourtant dit : « Voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles » (Math., XXVIII, 20).

Parole nette et formelle, s'il en fut ! Jésus l'a prononcée sur une montagne de la Galilée, en présence d'une grande multitude accourue pour le voir ressuscité.

Or, aujourd'hui, sur la montagne des Oliviers, il vient de s'élever au ciel, sous les yeux de ses Apôtres. Ceux-ci l'ont vu quitter la terre et monter doucement, jusqu'à ce qu'un nuage le reçût et le dérobât pour toujours à leurs regards. Il les avait quittés, devaient leur dire deux anges vêtus de blanc, pour ne revenir qu'à la fin des temps et pour présider aux solennelles assises du jugement dernier.

Mais alors, cette promesse d'être toujours avec eux, qu'allait-elle devenir ? Allait-elle, comme tant d'autres, être vaine ?

Loin de nous cette pensée impie ! Quand Jésus dit quelque chose, c'est toujours la vérité même. En dépit de son départ, il reste sur la terre, et il y reste, non seulement avec ses Apôtres, mais avec tous ceux qui, jusqu'à la fin des temps, croiront en lui ; il y reste avec nous comme avec ceux qui furent nos pères dans la foi ; et c'est cette réalité si consolante que nous allons méditer aujourd'hui.

### I

D'abord Jésus-Christ est avec nous *dans l'Eglise catholique,* dont nous avons le bonheur de faire partie.

Avez-vous remarqué cette expression dont se sert le Catéchisme pour définir le Pape : « C'est, dit-il, le chef *visible* des pasteurs et des fidèles. » C'est donc qu'il y a un chef *invisible,* dont le Souverain Pontife n'est que le vicaire et le représentant. Ce chef invisible, c'est Jésus-Christ, qui n'a nullement, en quittant la terre, abdiqué ses fonctions de Maître et qui les exerce par une action réelle de tous les instants.

Telle est, au surplus, la doctrine de S. Paul. Pour lui, le Christ et l'Eglise ne forment qu'un seul corps : c'est lui qui est la tête et nous qui sommes les membres. Nous ne pouvons vivre que par notre union avec lui et il ne peut remplir son rôle de chef que par son union avec nous. C'est dire, aussi nettement que possible, qu'il vit avec son Eglise et dans son Eglise.

Si cette comparaison paraît trop ambitieuse, souvenons-nous que le Maître lui-même en a employé une semblable quand il a dit : « Je suis la vigne et vous êtes les branches » (Jo., XV, 5). Est-ce que le cep vit d'une autre vie que les sarments ? Evidemment non. De même l'Eglise ne vivrait pas, si le Christ Jésus, même un instant, se séparait d'elle.

N'a-t-il pas dit encore, dans cette sublime prière qu'il fit après la Cène : « Mon Père, je suis en eux comme vous êtes en moi » (Jo., XVII, 23) ? En vérité, il est impossible de désirer des paroles plus claires pour désigner cette survivance du Fils de Dieu dans son Eglise.

Comment la réalité répond-elle à ces promesses divines ? A tout instant.

Jésus est dans l'autorité de l'Eglise puisqu'il a dit : « Qui vous écoute, m'écoute ; qui vous méprise, me méprise » (Luc, X, 16).

Jésus est dans la prière de l'Eglise puisqu'il a dit : « Partout où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux » (Math., XVIII, 20).

Jésus est dans les épreuves de l'Eglise, qu'il a prédites. Quelquefois il semble dormir au fond de la barque de Pierre. Alors les impies qui ont juré la perte de la Religion se réjouissent. Ils s'écrient avec Voltaire : « Encore vingt ans et l'infâme aura beau jeu ! » Ils écrivent avec Jouffroy : *Comment les dogmes finissent.* Ils disent avec Jules Ferry : « Tout cela était bien beau, mais tout cela est bien fini ! » Et puis, tout d'un coup, aux cris alarmés de ses fidèles, le Fils de Dieu se réveille ; il commande, comme autrefois sur le lac de Tibériade, à la tempête, et la tempête vaincue expire à ses pieds. Voilà ce qui s'est passé vingt fois depuis le commencement de l'Eglise. Comment expliquer cela sans la présence de Jésus au milieu d'elle ?

### II

Non content d'être toujours vivant dans son Eglise qui est son corps mystique, Jésus veut encore l'être *dans chacun de nos tabernacles.* Il n'y est pas seulement pour se donner aux âmes qui ont faim de lui. Il y reste jour et nuit dans les basiliques somptueuses des capitales comme dans les églises délabrées des plus pauvres villages. Il n'y est pas seulement pour recevoir les hommages de ses anges qui l'adorent en foule ; il y est pour continuer ce qu'il faisait pendant sa vie mortelle : appeler à lui les ignorants, les affligés, les pécheurs ; il y est pour instruire, pardonner et consoler.

Il y a quelque temps, une personne me disait : « Voulez-vous savoir comment j'ai été amenée à me convertir ? C'était un jour de Mardi gras. J'étais écœurée par le tapage et la grossièreté qui s'étalaient dans les rues de la localité où j'étais. Pour m'y soustraire, je partis me promener dans la campagne. J'arrivai dans un village où je ne connaissais personne. Que faire ? Allons voir l'église. Je n'avais pas mis les pieds dans le lieu saint depuis plus de douze ans et j'étais parfaitement incroyante. L'église où j'entrai était déserte et j'allais la parcourir en touriste, prête à m'amuser de ce que je verrais, quand mes yeux tombèrent sur l'autel devant lequel brillait la lueur d'une lampe solitaire. En même temps j'entendis nettement au dedans de moi-même une voix me dire : « Le tabernacle n'est pas vide. Je suis là ! »

« Ce n'était pas une illusion, puisque je ne croyais plus à rien depuis longtemps. Cela était si fort que je fus forcée de m'agenouiller, et moi qui n'avais pas prié depuis si longtemps, je priai longuement. A partir de ce moment-là, je fus changée et je suis revenue au bon Dieu. »

On pourrait citer mille traits du même genre. Celui-ci est suffisant pour montrer que Jésus sera avec nous dans son tabernacle, tant qu'il y aura un peu de pain sur la terre et un prêtre pour le consacrer.

III

Il y a une présence encore plus intime que celles qui se révèlent dans l'Eglise et dans le saint tabernacle : c'est celle qui a lieu *dans nos âmes* en vertu de la grâce sanctifiante.

Est-ce croyable que nos pauvres âmes, si faibles et si imparfaites, puissent ainsi posséder en elles, pourvu qu'elles soient exemptes de péché mortel, celui que ni la terre ni les cieux ne peuvent contenir ?

Oui, cela est non seulement possible, c'est certain : nous en avons pour garant N.-S. Jésus-Christ lui-même, qui a dit : « Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera ; nous viendrons en lui et nous ferons en lui notre demeure » (Jo., xiv, 23).

Est-ce nécessaire, pour avoir Jésus vivant en nous, de l'aimer avec de grands transports et des sacrifices héroïques, comme l'ont aimé les saints ?

Nullement ; il suffit de ne pas commettre de péché mortel. Jésus aime tellement nos âmes qu'il se contente de ce minimum au-dessous duquel il ne peut pas descendre pour nous accorder l'inexprimable faveur de l'avoir en nous.

En nous, comme un roi qui a droit à l'hommage de toutes nos pensées, de tous nos sentiments et de toutes nos actions, oui, certes. Tout cela lui est dû et ce serait notre suprême bonheur de ne jamais l'oublier. Mais en nous aussi comme le meilleur des amis, toujours occupé à nous éclairer dans nos doutes, à nous encourager dans nos faiblesses, à nous soutenir dans nos luttes.

Rappelez-vous sainte Catherine de Sienne. Pendant de longs jours, elle est tourmentée par des tentations odieuses qui la poursuivent partout et même à l'église. Elle résiste en priant davantage et en faisant pénitence. Enfin une radieuse clarté brille soudain dans sa cellule et Notre-Seigneur lui apparaît. Elle s'écrie :

— Où étiez-vous, Seigneur, lorsque mon cœur était affligé de tentations si odieuses et si horribles ?

— Ma fille, j'étais dans ton cœur.

— Eh quoi ! Seigneur, comment pouvez-vous habiter un cœur ainsi rempli de pensées honteuses ?

— Ces pensées ont-elles causé à ton cœur de la peine ou du plaisir ?

— Une peine et un déplaisir infinis !

— Et qui donc inspirait à ton cœur cette peine et cette horreur, sinon moi qui habitais secrètement ton âme ? Sache que, sans ma présence, ces pensées odieuses, au lieu d'errer autour de ton âme sans pouvoir y pénétrer, y fussent entrées avec le plein consentement de ta volonté. Ma présence t'inspira de l'éloignement pour ces tentations et te donna d'y résister de toutes tes forces.

* *

Nos anciens avaient coutume de dire : « *Si Deus pro nobis, quis contra nos ?* Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? » (Rom., viii, 31). Jésus, en nous promettant de rester avec nous jusqu'à la fin des siècles et en réalisant magnifiquement sa promesse par sa triple présence dans l'Eglise, dans nos tabernacles et dans nos âmes, nous assure la victoire sur nos ennemis quels qu'ils soient, pourvu que nous sachions être fidèles. Comme disait Charette au matin de Loigny : « J'ai enfermé Dieu dans mon cœur et Dieu ne capitule jamais ! » Ayons Jésus avec nous et en nous et nous serons vainqueurs. Ainsi soit-il.

---

II

L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR ET LA NOTRE

Mes frères,

Depuis quarante jours, les apôtres et les disciples de Notre-Seigneur sont dans la joie. Leur Maître aimé vit près d'eux, renouvelle ses miracles, leur parle du royaume de Dieu et leur rappelle la promesse de la venue prochaine de l'Esprit de vérité.

Aujourd'hui il les conduit vers Béthanie, gravit le Mont des Oliviers, les entretient une dernière fois, puis, les ayant bénis, s'élève dans le ciel et disparaît à leurs yeux.

L'Ascension du Christ, qui nous paraît un phénomène si étrange, est pourtant la *conclusion normale de sa vie*, et par là Notre-Seigneur nous rappelle *le chemin que nous devons suivre*, si nous voulons un jour partager son triomphe.

I

L'Epître aux Hébreux nous dit que Jésus, dans le ciel, compatit à toutes nos misères, parce que, excepté le péché, il a connu toutes nos infirmités.

Toutefois, il nous est facile de constater com-

ment Notre-Seigneur a élevé sans cesse son humanité à une vie supérieure. Enfant dans la crèche, il gémit, pleure, crie comme le plus petit d'entre nous. Jeune homme, il se livre au labeur des mains et est connu comme le fils de l'artisan de Nazareth. Puis, à trente ans, il apparaît comme un docteur enseignant la plus belle des doctrines que la terre ait jamais entendue : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme » (Jo., VII, 46).

Les Juifs n'en croient pas leurs oreilles et s'étonnent. D'où tient-il ces choses ? Il n'a pas fréquenté nos écoles. — Docteurs de la loi, remontez quelques années en arrière, ne vous souvenez-vous pas qu'un jour déjà, dans le Temple, un petit enfant de douze ans, assis au milieu de vous, vous écoutait, vous interrogeait, et vous étiez ravis de sa sagesse et de ses réponses (Luc, II, 47) ?

De plus, il parle avec autorité, exige la foi en sa parole sous peine d'un châtiment éternel. « Celui qui croira sera sauvé, qui ne croira pas sera condamné » (Marc, XVI, 16).

Et pour confirmer son langage, il opère des prodiges, des guérisons, des conversions, puisqu'à sa parole, au contact de ses mains, de ses vêtements, les malades sont guéris et le nombre de ses disciples augmente chaque jour.

Or, la doctrine de détachement, de renoncement, le Sauveur la pratique. Il prêche d'exemple. Voyez : il commence sa vie publique par un long jeûne au désert, et tandis que la faim se fait sentir, le tentateur s'approche : « Dites que ces pierres deviennent des pains. » — Et Jésus de répondre : « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu » (Math., IV, 4). Plus tard, au puits de Jacob, quand les Apôtres reviennent de la ville avec des provisions, Notre-Seigneur refuse d'y toucher : « J'ai à manger, dit-il, une nourriture que vous ne connaissez pas ; ma nourriture c'est de faire la volonté de mon Père qui m'a envoyé pour accomplir son œuvre » (Jo., IV, 34).

Il demande le détachement au jeune homme riche : « Si tu veux être parfait, vends ce que tu as, donne-le aux pauvres » (Math., XIX, 21). Et de lui il dira en toute vérité : « Le Fils de l'Homme n'a pas où reposer sa tête » (Math., VIII, 20).

S'il accueille le pécheur avec bonté et miséricorde, il demande la lutte contre le péché et les passions humaines.

Pour éclairer les âmes endurcies, il ne recule pas devant un langage sévère : « Scribes et pharisiens hypocrites, vous êtes semblables à des sépulcres blanchis, dont l'intérieur est rempli de pourriture » (Math., XXIII, 27). « Ce n'est pas ce qui entre dans le corps de l'homme qui souille, mais ce qui sort de son cœur : les mauvaises pensées, les adultères, les meurtres, les vols, les blasphèmes » (Math., XV, 11).

Et le jour où il a devant lui des incrédules entêtés, qui, poussés par l'esprit du mal, veulent le perdre, il peut sans crainte leur lancer cette apostrophe : « Qui de vous me convaincra de péché ? » (Jo., VIII, 46).

Jésus, le charpentier de Nazareth, apparaît aux Juifs comme les dépassant, les dominant non seulement par la science, mais par la vertu, par la puissance surnaturelle qui enveloppe sa personne tout entière. Les âmes droites, loyales, ont l'impression, en l'entendant, que Dieu est avec lui et parle par sa bouche. Les âmes confiantes, pures, qui cherchent la vérité, — et ce sont les Apôtres, les disciples, le centurion du Calvaire, — confessent que Jésus est le Fils de Dieu.

Puisqu'il avait pris notre humanité, le Sauveur devait connaître la mort. Il a choisi le genre de mort le plus odieux pour pratiquer, là encore, le renoncement et nous apprendre à bien mourir. Mais en le couchant au tombeau, la mort ne devait pas arrêter la marche ascendante de la vie du Christ.

Trois jours après, sa très sainte Humanité a recouvré la vie avec des privilèges inconnus jusqu'alors. Jésus apparaît où il veut, quand il veut, comme il veut. Il voyage avec les disciples d'Emmaüs qui le prennent pour un étranger, comme Marie-Madeleine l'avait pris pour le jardinier. Pour lui, désormais, le temps, l'espace, l'obstacle n'existent plus. Il entre au Cénacle les portes fermées, sort de même. On doute de la réalité de sa présence. Il parle, mange, montre les glorieuses cicatrices de sa Passion, mais sa chair est devenue impassible et, pour lui, la mort est à tout jamais vaincue.

Et voici qu'au matin du jour que nous fêtons, cinq cents disciples s'inclinent sous sa bénédiction et le voient s'élever dans les airs pour retourner à sa demeure céleste : « Je suis sorti de mon Père, je suis venu en ce monde et je retourne à mon Père » (Jo., XVI, 28).

La fête de l'Ascension est la glorification du Christ dans le plus grand des triomphes.

## II

La leçon qui s'en dégage, c'est que nous devons suivre la même route que Notre-Seigneur si nous voulons partager sa gloire.

Il nous faut nous soumettre de bon gré aux lois qui régissent notre vie physique : la naissance, le développement, la mort ; aux lois qui régissent le labeur quotidien qui est la condition de l'homme, et Dieu veut que notre labeur matériel ou intellectuel donne le maximum de rendement pour le plus grand bien de tous.

Notre-Seigneur nous apprend que cette vie humaine doit être soutenue et élevée par la vie surnaturelle de l'âme.

Hélas ! combien bornent leur ascension à la conquête des biens périssables ! Se tenir au sommet d'un monceau d'or, ou se faire un piédestal d'un titre, d'une place en vue, ou même borner son horizon au petit bonheur d'une vie tranquille, et ne pas plus se soucier de l'éternité que si la vie finissait au tombeau, autant d'attitudes que Notre-Seigneur condamne.

Il veut aussi que la vie de notre âme suive une marche ascendante, dans laquelle elle entraînera

nécessairement notre vie humaine. Y pensez-vous ?

Notre âme doit régler les appétits charnels, c'est elle qui commande comme le mécanicien règle et commande la machine.

Notre âme doit nous faire user des biens de ce monde uniquement dans la mesure où ils servent nos devoirs d'état ou le bien du prochain. Notre âme doit dominer en nous le tentateur, le monde, le démon, les passions.

Enfin, Notre-Seigneur nous promet de nous associer à son triomphe.

« Je vais vous préparer une place » (Jo., XIV, 2). Notre place définitive n'est donc pas en ce monde. Combien, en effet, n'ont pas ici-bas la place qu'ils méritent et combien occupent des places qu'ils ne méritent pas ! La terre est donc un lieu de passage, et la vie nous conduit vers Dieu pour que nous ayons près de lui la place méritée par nos vertus.

« Là où je suis je veux qu'ils soient avec moi » (Jo., XVII, 24). M. f., il faut donc se placer au nombre des disciples de Jésus-Christ et faire notre ascension morale par une foi toujours plus grande, plus éclairée, plus vivante, par une espérance plus confiante et plus abandonnée à la Providence de Dieu, par un amour délicat envers Jésus-Christ, afin que son service soit toujours le premier rempli.

Et si chaque jour nous fait gravir un degré dans cette ascension chrétienne, à l'heure où nous quitterons la terre, à l'heure du suprême jugement, Notre-Seigneur viendra à nous plus comme un père que comme un juge et nous entendrons de sa bouche divine la suprême sentence : « Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé depuis le commencement du monde » (Math., XXV, 34). Ainsi soit-il.

## UNE MISSION PAROISSIALE

### X

### L'INDIFFÉRENCE RELIGIEUSE

Nous restons trop souvent éloignés de Dieu à cause d'une indifférence coupable et dangereuse. L'indifférence, maladie des temps de décadence et des temps modernes.

I. — *Causes générales de l'indifférence religieuse :* l'ignorance, l'éducation défectueuse, les passions, le respect humain, la législation, les institutions sociales et l'organisation de la vie moderne.

II. — *Quelques objections plus courantes :* faire à son idée, faire comme tout le monde, qui travaille prie, toutes les religions se valent, ne pas se mêler des affaires de religion. Les considérations d'intérêt, la paresse et la routine.

III. — *Les dangers de l'indifférence religieuse :* par rapport aux nations, aux collectivités, aux familles, aux individus.

Tout le monde peut être croyant et tout croyant doit pratiquer.

Mes bien chers frères,

Ce qui trop souvent nous arrête lorsque nous voudrions nous livrer aux bonnes inspirations de notre conscience, en venir à la pratique sacramentelle et répondre aux suggestions de Dieu, c'est cette espèce de pudeur mauvaise ou de négligence affectée que l'on nomme indifférence religieuse. Indifférence coupable, certes, car elle est un outrage à la bonté divine, un blasphème en action contre celui qui a tant fait pour nous et pour qui, nous, nous ne voulons rien faire. Indifférence périlleuse, car elle nous expose aux légitimes vengeances du Maître qui, s'il est infiniment miséricordieux en ce monde, nous fera un jour sentir tout le poids de sa justice quand nous serons cités devant son tribunal. Indifférence malheureusement trop fréquente, qui devrait faire rougir ceux qui s'y abandonnent, mais qui semble en quelque sorte excusée par une sorte de mode.

Elle n'apparaît à l'état de plaie sociale qu'à certaines époques et — il faut avoir le courage de le dire — aux époques de crise et de décadence. La foi est la vertu des peuples forts, même lorsque la croyance est erronée, même lorsque, comme dans les âges antiques, le culte est rendu à des idoles. La confiance dans les dieux contribua pour une large part aux grandeurs primitives de la Grèce et de Rome ; ces deux cités commencèrent à s'effondrer quand un scepticisme ironique et sensuel gangrena les populations, sapa les fondements du pouvoir, ébranla toute discipline et pervertit toute moralité.

Je ne voudrais pas aller jusqu'à dire que nous roulons déjà sur cette pente fatale ; il faut cependant constater qu'il est bien porté, de nos jours, d'affecter des allures blasées, de se croire supérieur à toutes les idées jadis admises, de prétendre à l'esprit critique et de couvrir sous ces vains prétextes une négligence des devoirs religieux qui se fût, autrefois, appelée désertion. Le mal est grand déjà ; il importe donc d'en rechercher les causes, afin de le détruire en nous-mêmes et d'en guérir la société qui risque de périr par lui.

### I

I. — On est bien forcé de reconnaître que si le peuple, jadis chrétien, oublie peu à peu le chemin de l'église, c'est d'abord parce qu'il ne connaît plus la vérité religieuse qu'on lui enseignait si bien autrefois. Nous sommes, maintenant, si pressés ! Il faut qu'un enfant ait son certificat d'études à onze ans, son brevet à quinze ou son baccalauréat à seize. Sitôt muni de son diplôme, il est happé par l'atelier ou la profession. On s'efforce de tout lui apprendre, sauf les doctrines essentielles, sauf le respect de la Divinité. L'école officiellement neutre porte un préjudice incalculable aux générations nouvelles, en leur dérobant l'enseignement chrétien, seule base de toute morale.

Aux premiers temps de l'école laïque, ses effets funestes étaient encore un peu contrebattus par l'éducation familiale ; mais que reste-t-il de la famille ? Toujours occupés, surmenés, les parents oublient, pour leur négoce ou leurs affaires, leur obligation primordiale d'apprendre le Christ à

leurs enfants. Ceux-ci, alors, grandissent, sachant à peine — et même pas toujours — les premiers rudiments du catéchisme, sans en pénétrer l'esprit, sans vivre d'une vie chrétienne, sans comprendre le sens profond d'une religion qu'ils ne pratiquent, si même ils la pratiquent, que par contrainte et routine, en attendant que la demi-liberté de l'adolescence leur permette de s'affranchir d'un joug qu'ils trouvent déjà trop gênant. Ils sont ainsi jetés dans les combats de l'existence sans directions surnaturelles, sans principes.

Etonnez-vous, dès lors, qu'ils ne s'intéressent plus à une doctrine qu'au fond ils ne connaissent plus ! Ne vous étonnez pas davantage que leur indifférence soit accrue par les lectures pernicieuses, livres athées, journaux menteurs, revues obscènes que vous avez le tort de recevoir et l'imprudence de laisser traîner entre leurs mains !

Aux lacunes de l'instruction et de l'éducation viennent, pour achever la perversion d'une âme, se joindre les défaillances d'une volonté qui, déviée depuis les premiers jours, ne trouve son plaisir que dans le mal. Dès quinze ans, souvent plus tôt, la passion commence à flamber dans une âme. Elle est excitée, stimulée par l'ambiance où vous devez vivre, par les contacts quotidiens et les exemples qui s'étalent cyniquement dans les rues. Il faudrait, certes, un réel courage pour remonter un pareil courant, pour rester chaste, honnête, fort, au milieu de tant de turpitudes. Il en faut d'autant plus que celui qui veut rester fidèle à l'austère loi du devoir est raillé, méprisé par les mauvais compagnons qui l'entourent. La raison lui crie : « Fais ce que dois quand même ! » La faiblesse de la nature l'incite à se laisser aller, à ne plus penser à l'au-delà, à vivre au jour le jour, comme les autres, sans se préoccuper des sanctions ni de Dieu.

Quel est le remède à ce mal ? En ce qui concerne vos fils, ce sera de leur procurer l'enseignement chrétien, doublé d'une ferme éducation. Veillez à ce que le catéchisme soit appris ; au besoin expliquez-le vous-mêmes. Secondez sur ce point l'effort du prêtre. Et si vous souffrez de ne pas croire assez pour pratiquer votre foi, ou de vous trouver sans courage pour affronter le respect humain, vous vous efforcerez d'y parer par des procédés analogues. Vous prendrez sur vos rares loisirs le temps d'approfondir vos connaissances religieuses, de sonder vos raisons de croire ; vous aurez l'énergie encore de bannir loin de vous tout livre ou toute feuille impie qui ébranlerait votre foi.

Une fois mieux éclairés de la divinité de notre religion, de sa nécessité inéluctable, vous trouverez alors la force de conformer votre conduite aux principes que le Seigneur nous fit la grâce de nous donner. Que la crainte d'une plaisanterie ne vous arrête pas dans cette voie. Agissez selon votre conscience ; les autres ne font pas ainsi : qu'importe ? Leur faute n'excuse pas la vôtre, pas plus que leurs plaisanteries ne démontrent leur supériorité. Bien au contraire : sans les braver, car en temps normal, tout au moins, les chrétiens n'affectent pas une attitude provocante, vous pourrez dans l'intime de votre conscience vous comparer à eux pour votre gloire.

L'indifférent peut se targuer tout au plus d'agir suivant l'honnêteté humaine, et vous savez par expérience combien de fois il reste inférieur à ce niveau. Tandis que vous qui pratiquez, vous vous conduisez d'après la justice et la charité du Christ. Au lieu de vous laisser intimider, plaignez ceux qui sont moins favorisés que vous, et continuez à vivre en chrétiens, puisque cette existence vous permet de dominer le monde vulgaire et bas.

II. — L'indifférentisme en matière religieuse est encore favorisé par la législation moderne, qui affecte d'ignorer Dieu, de mettre sur le même pied croyants et incroyants ou — quand elle est contrainte de se préoccuper d'affaires religieuses — de tenir la balance égale entre les diverses confessions. Erreur grave qui entraîne de funestes conséquences. L'Etat, pas plus que les particuliers, n'a le droit de se proclamer neutre. Son autorité n'est légitime que parce qu'elle lui est déléguée par Dieu ; c'est pourquoi, en retour de son pouvoir de commander, il doit à Dieu le respect, l'obéissance, le culte, comme tous les citoyens qui relèvent de lui.

Proclamer la laïcité de l'Etat est commettre une véritable apostasie, puisque c'est refuser au Seigneur la vénération et la soumission officielles qu'il a le droit de réclamer. C'est encore conduire les âmes vers l'incertitude la plus néfaste, puisque c'est méconnaître l'unique religion que le Christ a apportée à la terre, et hors de laquelle il n'est point de salut. Un Etat est d'autant plus coupable qu'il feint de se désintéresser de la question capitale de la foi, qu'il engage ainsi ses ressortissants à imiter son abstentionnisme et qu'il les scandalise en compromettant leur salut.

Hélas ! son influence pénible n'est que trop secondée par tant d'institutions sociales, syndicats, groupements philanthropiques ou professionnels, qui posent en principe que la religion est exclue de leur sphère d'influence, et qui confinent leurs membres dans la zone de leurs besoins immédiats et de leurs intérêts matériels.

Il n'est pas jusqu'à l'organisation de la vie moderne qui ne coopère à cette œuvre de mort. Notre activité fébrile et désordonnée s'accommode mal des règles positives que le ciel pourtant nous impose afin de sauver nos âmes. L'ouvrier surmené, le patron accablé d'affaires, sont trop pris dans les tourbillons de l'existence quotidienne pour avoir le temps d'élever leur pensée et leur cœur vers le Maître souverain. S'ils ont quelque repos le dimanche, il se voient aussitôt sollicités par mille distractions, de sorte que le jour autrefois consacré au Seigneur n'est plus dédié maintenant qu'au plaisir.

Le résultat est inévitable : le peuple se désintéresse de ce qui devrait rester sa préoccupation première ; il néglige d'observer des commandements que rien, publiquement, ne lui rappelle. Il

s'habitue à considérer la pratique comme une chose facultative, peut-être même insignifiante. Sa responsabilité, néanmoins, demeure lourde, car il devrait réagir par lui-même contre les tendances erronées. Priez Dieu qu'il vous donne l'énergie de ne pas vous laisser entraîner par le mouvement fatal qui vous environne et qu'il vous accorde la grâce de demeurer de vaillants chrétiens.

II

Il arrive quelquefois, m. f., que de braves gens qui, confusément, se sentent coupables d'avoir abandonné les belles, anciennes, vraies et saintes pratiques catholiques, essaient de masquer leur désertion par de vains prétextes, dont il faut signaler les plus courants.

Vous entendez dire, de temps à autre : « *Chacun peut bien faire à son idée.* » — Non, car il y a des idées justes et des idées fausses. L'idée juste est celle qui reconnaît d'abord que nous avons des devoirs envers Dieu, et ensuite que ce n'est pas à nous de choisir nos obligations religieuses, mais à Dieu, notre supérieur et notre maître. Que l'on fasse à son idée, quand cette idée est conforme à la loi chrétienne, quand elle nous indique la nécessité de régler notre conduite sur nos croyances, très bien. Mais si elle nous suggérait mille petites lâchetés pour manquer la messe dominicale, pour abandonner la foi de nos pères, nous n'aurions pas le droit de suivre cette idée mauvaise qui ne peut produire que des actes mauvais ou de honteuses abstentions.

« *Il faut pourtant bien faire comme tout le monde,* » insisteront quelques personnes peu courageuses. — D'abord, cela est impossible, puisque, depuis que le monde existe, jamais tout le monde n'a agi de la même façon. Essayez, un matin de Pâques, de faire comme tout le monde. Vous serez pris entre la foule des vrais croyants qui se précipite à la Table sainte et l'autre qui s'abstient par crainte ou paresse spirituelle ; comment vous tirer de cet embarras ? Et puis, quand même l'univers entier s'entendrait pour faire une sottise ou commettre un crime, ce ne serait pas une raison pour l'imiter. Si vous ne pouvez empêcher votre prochain de se damner, tâchez au moins de ne pas vous damner vous-mêmes, et pour cela faites, non pas ce qui se fait habituellement, mais ce qui doit être accompli pour plaire à Dieu et gagner le ciel.

« Je veux bien rendre à Dieu un culte, répondent alors certains hommes, mais mon culte à moi, c'est le labeur : *qui travaille prie.* » — Oh ! oh ! ce principe, de prime abord séduisant, mérite d'être examiné de plus près. Il est parfaitement exact que le travail a été institué par Dieu et que si nous l'accomplissons comme le Seigneur le demande, il peut devenir une source de grands mérites. Mais remarquons bien la condition : pour que le travail soit saint et devienne une sorte de prière en action, il faut qu'il soit accepté par soumission à la Volonté suprême, qu'il soit accompli avec résignation et en vue du ciel. Croyez-vous qu'il soit agréable à Dieu, ce travail que l'on n'effectue qu'avec répugnance, par nécessité, dans un esprit de fraude ou de révolte, que l'on regarde comme un esclavage et dont on ne cherche qu'à se débarrasser de n'importe quelle façon ? Et quand bien même le travail serait toujours une prière, cette prière banale, matérielle, ne nous dispenserait pas des autres prières plus directes et plus hautes, des autres manifestations de foi que le Seigneur nous impose à certains jours.

Pour colorer leur indifférence, plusieurs se sont imaginés de la voiler sous des affirmations d'allure vaguement philosophique, telle celle-ci que vous connaissez bien : « *Toutes les religions se valent.* » — Vraiment ? Il faudrait alors admettre que Dieu aime également le bien et le mal, la vérité et l'erreur. Or cette assertion est un blasphème envers lui. La religion n'est que l'ensemble des dogmes auxquels nous devons croire et des préceptes auxquels il faut obéir. Comment concevoir que l'Eternel, qui est l'Intelligence vivante, ait pu révéler des dogmes opposés les uns aux autres et contradictoires ? Il aurait donc voulu mettre le désordre dans les faibles cerveaux humains ? De même, comment supposer que sa Sagesse prévoyante ait commandé aux uns ce qu'elle interdisait aux autres ? Les principes de la religion catholique ont été donnés aux hommes, une fois pour toutes, dans la Révélation apportée par Notre-Seigneur : cette religion seule est vraie et bonne. Les autres ne sont que des déviations de la foi orthodoxe, ou simplement un tissu de légendes et d'erreurs. Nous n'avons donc pas le droit de choisir entre les religions diverses, encore moins celui de n'en choisir aucune : nous sommes tenus d'adopter celle-là seule qui vaut quelque chose et qui vaut plus que toutes choses, puisqu'elle nous vient du Très-Haut.

Il y a encore des âmes timides, que l'apparence d'une discussion effraie, et qui tremblent à l'idée même de prendre une décision importante. Leur refrain est celui-ci : « *Il ne faut pas se mêler d'affaires de religion.* » Pourquoi ? Elles n'en savent rien. Mais c'est chez elles un axiome, admis sans contrôle, que les questions religieuses sont si délicates et brûlantes qu'il est plus prudent de s'en tenir loin. — Nous leurs concéderons bien volontiers qu'elles ne sont pas de l'étoffe dont on fait les docteurs, les controversistes, les apologistes. Mais le Seigneur ne leur a pas demandé un apostolat qui les dépasse. Il veut seulement qu'elles sachent ce que tout homme doit savoir et qu'elles exécutent ce que tout chrétien doit pratiquer. Ce n'est pas trop attendre de chrétiens régénérés par le baptême et fortifiés par la confirmation. Leur soi-disant prudence est si timorée qu'elle ne fait honneur ni à leur esprit qui n'ose chercher la solution des grands problèmes, ni à leur énergie qui s'effraie à l'aspect des nobles œuvres à accomplir.

Faut-il ajouter que trop souvent l'indifférence religieuse est motivée — sans être excusée — par des

*considérations d'intérêt* ou de commerce? Un commerçant redoute d'éloigner une partie de sa clientèle en se montrant ostensiblement chrétien ; un fonctionnaire se persuade — à tort d'ailleurs, je veux bien l'espérer — que nous en sommes encore à cette époque humiliante où tous les employés de l'Etat étaient notés, espionnés et brimés quand ils s'affirmaient catholiques. Les perspectives matérielles priment, pour quelques-uns, toutes les autres. Il faut plaindre ces malheureux, quand des nécessités réelles les contraignent à se dissimuler, les réduisent à ce dur esclavage de n'avoir même plus leur pensée à eux. Mais lorsque leurs appréhensions sont chimériques, lorsque leur éloignement de l'église n'est causé que par la faiblesse de leur caractère, l'ambition ou la cupidité, on est bien forcé de se souvenir qu'au soir du Jeudi Saint un apôtre, pour gagner de l'argent, accomplit un acte que l'histoire a retenu, mais pas pour lui en faire une gloire...

La *paresse* et la *routine*, parfois, retiennent loin de la pratique religieuse quelques hommes qui, au fond, se rendent compte qu'ils devraient faire un effort pour se plier à la règle sainte. Et cependant, encore une fois, le Seigneur ne nous impose rien qui dépasse les possibilités les plus ordinaires. Point n'est besoin d'être un héros pour prier Dieu de temps en temps, pour garder l'abstinence le vendredi, pour assister à la messe du dimanche, pour faire ses Pâques et observer les commandements.

« Mais je n'ai pas l'habitude, » dira quelqu'un. — C'est fort simple : il n'y a qu'à la prendre. Admettons que cela gênera un peu, les premiers jours : votre éternité vaut bien cela. Et, du reste, au bout de peu de temps l'habitude sera acquise et vous considérerez comme très facile de gagner votre salut en obéissant au bon Dieu.

## III

Il s'agit d'une chose grave. L'indifférence à l'égard de la religion n'est pas une de ces négligences vénielles que bien des raisons expliquent parfois. Le monde ne vous en tiendra pas rigueur, certes, mais son appréciation est souvent erronée ; et dans le cas qui nous occupe, le jugement de Dieu sera très différent et plus sévère.

I. — Dès ici-bas, les châtiments divins menacent les *nations* coupables qui n'écoutent plus la voix du ciel. Les collectivités, comme les individus, doivent prendre leurs responsabilités devant Dieu, et quand un Etat affecte de l'ignorer, de lui refuser l'honneur et l'obéissance, il peut s'attendre à ces terribles représailles qui se traduisent par de foudroyantes catastrophes.

N'en avons-nous pas eu l'exemple chez nous ? La France avait cru, en 1905, pouvoir se séparer de Dieu : elle avait proclamé que « la République ne reconnaît aucun culte » ; elle s'était fiée à sa prospérité et à sa puissance matérielle seules pour assurer son avenir. Quelques années après, le grand pape Pie X, dans une allocution qui résonna à travers le pays comme un avertissement prophétique, conjurait la nation aimée d'ouvrir les yeux et, tout en lui prédisant le salut, annonçait que « nulle faute ne resterait impunie [1]. » Mais notre patrie ne prit pas garde au conseil paternel de l'immortel Pontife. Quelques années passèrent encore, années de miséricorde que nous ne sûmes pas mettre à profit. Et puis, avec le tocsin du 1er août 1914, l'heure de la justice sonna. Nous nous rappellerons toujours ce qu'il nous en a coûté d'angoisses, de larmes et de sang, pendant quatre années de guerre, pour n'avoir pas voulu entendre la voix de Dieu.

La même indifférence religieuse qui provoque les conflits internationaux en faisant oublier les règles fondamentales de la justice, cause aussi les cataclysmes *sociaux*, toujours pour la même raison. Si les patrons et les ouvriers avaient gardé le sens du droit divin, nous ignorerions pour notre bonheur les haines de classes et les grèves sanglantes. Une paix sainte, celle de Jésus, régnerait sur le monde du travail où chacun, respectueux des prérogatives des autres, s'efforcerait de collaborer à l'œuvre commune dans la charité du Christ.

Interrogez plutôt l'histoire des siècles. Quelles époques furent grandes, prospères, douces, glorieuses ? Celles qui surent se conformer à la loi sage dont le Seigneur impose la pratique et dont il surveille l'exécution. Quels moments, au contraire, furent troublés, agités par des crises professionnelles qui dégénèrent rapidement en luttes politiques et aboutissent à des exécutions sanguinaires ? Ceux où le monde se piqua de neutralité, se désintéressa de la loi divine, au temps des invasions barbares comme lors de la fausse Réforme du XVIe siècle. Dieu veuille que nos temps qui redeviennent païens ne connaissent pas, à nouveau, l'horreur de l'équitable sanction que le Tout-Puissant réserve à ces sociétés criminelles, oublieuses de leur auteur, ingrates à l'égard de Celui qui, sans cesse, les comble de bienfaits.

Tout ce que nous venons de dire s'applique aussi bien à la *famille* qu'aux groupements politiques et sociaux.

La famille, fondée par Dieu, ne peut demeurer heureuse et forte, ne peut même subsister, si elle ne se plie, de façon pratique, à la loi divine. L'autorité des parents ne se légitime, comme celle des souverains, qu'en remontant à son principe, au Maître qui délègue ici-bas tous les pouvoirs. Pères et mères de famille, si vous ne reconnaissez pas Dieu, si vous ne donnez pas l'exemple salutaire de l'obéissance, comment obtiendrez-vous, à votre tour, l'indispensable soumission des enfants qui ne doivent agir que par vos ordres ? Votre famille se désagrégera dans l'anarchie, car nul n'aura plus de motifs pour se plier sous votre volonté. Ou bien elle se matérialisera, si j'ose dire, et deviendra peu à peu semblable à ces agrégats d'animaux qui ne se rassemblent et ne restent ensemble que

[1] Allocution à l'occasion de la création des cardinaux Amette, de Cabrières, Dubillard et Billot.

poussés par l'instinct de la conservation ou de la peur.

Quel avenir pour vos vieux jours, lorsque vous ne pourrez plus compter sur vos fils oublieux, sur vos filles depuis longtemps envolées ! Voulez-vous en arriver là ? Vous n'avez qu'à exiler Dieu de votre foyer, qu'à vous contenter d'une morale humaine, lâche, flottante, impuissante, puisqu'elle est dépourvue d'obligation comme de sanction. Mais si vous voulez, au contraire, que votre famille demeure, toujours plus fière et plus honorée, qu'elle garde longuement le souvenir de votre mémoire, alors basez-la sur l'accomplissement du devoir.

L'indifférence religieuse n'est pas moins nuisible aux *individus* qu'elle ne l'est aux associations de toute sorte. L'homme qui se détache du Seigneur perd aussitôt toute sa raison d'être. Pourquoi donc avait-il été créé ? Pour connaître Dieu, le servir et l'aimer. Quand il refuse d'obéir à Dieu et se détourne de lui, il s'impose à lui-même la pire déchéance ; il sort de la voie normale et sainte qui mène au salut éternel, pour errer à l'aventure, parmi les incertitudes et les ténèbres, loin du but et loin du bonheur. Ainsi désaxé, il roule bientôt de dégradations en dégradations, au gré de ses caprices les plus bas. Il aboutit enfin à l'échec suprême, à la perte de son éternité. Notre-Seigneur n'a pas promis le ciel à n'importe qui : il a au contraire annoncé qu'il le réservait à ses fidèles, c'est-à-dire à ceux qui auront su le conquérir par leur constante bonne volonté.

II. — Si l'indifférence est le mal du jour, on ne doit pas en conclure qu'il soit sans remède. On peut s'en préserver comme on peut s'en guérir. Le premier remède à employer, c'est une solide instruction religieuse qui nous fournira les bases inébranlables pour étayer notre foi. Nous croyons, trop souvent, par habitude, par tradition, au fond sans trop savoir pourquoi. Il n'est pourtant pas difficile d'approfondir les raisons sérieuses sur lesquelles se base toute la doctrine catholique. Nous pouvons nous démontrer à nous-mêmes l'existence d'un Dieu créateur et régulateur du monde, le fait de la Révélation du Christ, attesté par tant de témoignages et confirmé par tant de miracles. Une fois ces principes posés, tout le reste de la religion en découle logiquement et nécessairement.

Ne dites pas : « Il est trop tard, et je suis trop vieux pour m'instruire. » Ce raisonnement serait acceptable s'il ne s'agissait que d'une science inutile. Mais quand il est question de votre éternité, d'un bonheur ou d'un supplice sans fin, il n'est jamais trop tard pour faire un effort, et cet effort, s'il est sincère, sera toujours couronné de succès.

Mais il y a, par malheur, une autre cause qui retient trop d'hommes loin de Dieu, c'est l'inertie, c'est le manque de l'énergie nécessaire pour rompre avec des habitudes pécheresses et s'accoutumer aux actes nécessaires. Là encore le remède est facile, et vous l'avez deviné déjà. C'est le courage, le courage chrétien qui vous fera prendre les résolutions voulues et qui, surtout, vous les fera tenir. Que votre courage ne soit pas un accès intermittent de velléités généreuses, tantôt ardentes, tantôt faibles, et bientôt refroidies. Le succès de l'œuvre capitale réside dans la ténacité à vouloir toujours la même chose et à renouveler un effort jusqu'au dernier jour de sa vie. C'est là le secret du salut.

* *

En somme, m. f., votre sort est entre vos mains. Si des doutes surgissent en vous et sont provoqués autour de vous, il ne tient qu'à vous de les éclaircir. Devant le problème formidable de l'au-delà, vous n'avez pas le droit de rester neutres : ce n'est pas non plus votre intérêt. Il faut prendre parti, quoi qu'on en ait. Le parti le meilleur et le plus sage n'est-il pas de sortir au plus vite d'une passivité périlleuse, et de régler aussitôt sa vie sur les dogmes reconnus vrais et bons ? La foi, certes, est un don de Dieu. Mais ce don nous est offert à tous, et ceux qui l'auront dédaigné ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes lorsqu'ils auront enfin compris l'énormité de leur erreur.

Tout homme peut devenir un croyant, et — conséquence inéluctable — tout croyant est tenu de se soumettre aux règles que son esprit a acceptées. A ce prix, mais à ce prix seulement, nous atteindrons aux gloires que le Seigneur nous propose, aux trônes qu'il nous réserve, et nous le bénirons sans fin d'avoir bien voulu nous donner le triomphe par la pratique de la foi. Ainsi soit-il.

## LA PRÉDICATION DES CHOSES QUI NOUS ENTOURENT

### 34

### La table

Notre prédicateur d'aujourd'hui est un meuble dont nous nous servons tous les jours et plusieurs fois par jour. Il peut nous redire souvent ses sermons dont nous avons bien besoin. Ce prédicateur, c'est la table.

#### I. — La tempérance

« *Sers-toi de moi avec reconnaissance envers Dieu, mais n'en abuse pas.* »

La table est un meuble nécessaire, car nous ne pouvons pas nous passer de nourriture. Sans nourriture notre corps ne pourrait ni se développer ni réparer les pertes constantes qu'il subit. A moins de miracle, l'homme ne peut vivre sans manger. Ce miracle, Dieu l'a fait quelquefois, mais il remplaçait alors la table matérielle par la table spirituelle, comme il en advint pour sainte Marie-Madeleine, sainte Marie Egyptienne, S. Siméon Stylite, le Bienh. Nicolas de Flue et plusieurs autres.

Dans l'usage de la nourriture on peut pratiquer bien des vertus et acquérir bien des mérites, si on va à table avec reconnaissance envers Dieu pour

la nourriture reçue de lui et avec abandon complet à la Providence, si on y pratique la tempérance, la sobriété, la mortification, si l'on y est charitable pour les autres, leur laissant les plus fortes parts et les meilleurs morceaux.

Mais, malheureusement, à table l'abus est bien près de l'usage, et il s'y commet beaucoup plus de péchés qu'il ne s'y pratique de vertus. Bien que les péchés de gourmandise soient les moins graves en eux-mêmes, ils peuvent cependant être mortels et damner.

Il y a péché si l'on mange ou boit uniquement pour le plaisir, si l'on est trop difficile pour la qualité de la nourriture, si l'on mange ou boit à toute heure sans en avoir besoin, si on le fait trop gloutonnement, si on va au delà de ce que demande le corps jusqu'à se rendre malade, jusqu'à perdre plus ou moins la raison.

Il y a péché grave à faire de son ventre son Dieu, à trouver sa félicité suprême dans le boire et le manger.

Est-il permis, est-il bon de faire quelquefois dans les familles des repas de fête, où le menu est meilleur et plus varié ?

— Oui, c'est bien permis, c'est même recommandé pour resserrer les liens de l'amitié avec les parents absents que l'on invite quelquefois et pour attacher les enfants à la maison. Il est bon que le dimanche et les jours de fête de l'Eglise, la table soit mieux servie que les autres jours et qu'on la couvre d'une nappe, pour donner plus d'importance aux yeux de la famille à ces saints jours.

Il y a cependant un abus dans ces repas de fêtes de famille, au moins dans bien des régions : on y multiplie par trop les plats et par le fait ces repas deviennent trop coûteux ; on reste trop longtemps à table et on risque de faire des excès de boisson. Des repas de noces je ne dirai pas qu'ils sont toujours édifiants par les propos qu'on y tient, par les chansons qu'on y entend, par les manières qu'on s'y permet et par les costumes qu'on y porte. Les chefs de famille chrétiens ont le devoir de réprimer ces abus.

## II. — La nourriture de l'ame

« *Chrétien, tu ménages à ton corps une table bien servie. Songes-tu à en faire autant pour ton âme ? Ne meurs-tu pas de faim à côté d'une table divinement servie ?* »

Nous avons bien soin de nourrir notre corps. Nous ne voudrions pas le laisser manquer du nécessaire ni même du superflu, et cependant ce corps n'est qu'un peu de chair destinée à pourrir bientôt dans un cimetière, tandis que notre âme est immortelle, faite à l'image de Dieu, appelée à partager le bonheur de Dieu. Nous devrions avoir bien plus de souci d'elle que du corps. Mais, hélas ! nous avons grand soin de notre vie naturelle, qui fait de nous des hommes, et nous ne songeons pas à notre vie surnaturelle, qui fait de nous des dieux et les héritiers du ciel.

Or cette vie surnaturelle, comme la vie naturelle, a besoin de nourriture. Quel est l'aliment qu'elle demande ? A une vie divine il faut un aliment divin. Cet aliment, c'est Jésus. Il nous le dit lui-même : « Je suis le pain vivant descendu du ciel. » (Jo., VI, 51). Il s'est fait nourriture pour notre âme de deux manières : en se cachant *sous l'écorce des lettres* dans la parole de Dieu, puisqu'il est le Verbe ; en se cachant *sous les espèces du pain et du vin* dans l'Eucharistie. Voilà la double table à laquelle il faut nous asseoir pour nourrir la vie divine en nous.

1. *La parole de Dieu.* « L'homme ne vit pas seulement de pain, répondait Jésus au tentateur, mais aussi de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » (Math., IV, 4). Il faut écouter ou lire cette divine parole ; il faut nous l'approprier en y réfléchissant, en la méditant. Il est impossible d'arriver à une haute sainteté sans cela. C'est par la méditation de la divine parole qu'on arrive à l'intimité avec Dieu et à une participation plus parfaite de sa vie. Tous les saints ont été hommes de méditation et d'oraison.

Avons-nous faim de la parole de Dieu ? Sommes-nous avides de l'entendre quand nous en avons l'occasion ? Et après l'avoir entendue, y réfléchissons-nous assez ? *Desolatione desolata est omnis terra, quia nemo est qui recogitet corde.* (Jér., XII, 11).

2. *L'Eucharistie.* Par la communion, Jésus nous donne sa chair à manger et son sang à boire, pour nous communiquer sa propre vie, l'entretenir, la fortifier, l'accroître. C'est là le pain quotidien qu'il nous faut demander dans la récitation du *Pater*. Courons-nous à la Table sainte ? Ne faut-il pas qu'on nous presse pour nous y faire aller ? Nous restons anémiques, affamés, à côté d'un aliment divin. O incompréhensible et coupable négligence !

Hélas ! à la double table royale du Christ on préfère la table empoisonnée du monde et de Satan. On devrait lire tous les jours au moins quelques lignes de nos saints Livres ; on devrait, quand on le peut facilement, communier tous les jours. On aime mieux lire les pages infectes d'un mauvais journal ou d'un roman licencieux, ou bien aller absorber quelques verres de poison au cabaret !

Et si nous refusons de répondre à l'invitation de notre Dieu qui nous appelle dès ici-bas à sa table pour nous y donner un avant-goût du paradis, pouvons-nous espérer être admis un jour au festin qu'il a préparé à ses élus et où il les enivrera au torrent des divines voluptés ? En dédaignant de répondre à ses pressantes invitations, ne craignons-nous pas qu'il en invite d'autres à notre place ? Encore une fois, ayons peur des remplaçants !

## III. — Le pain des enfants

« *Parents, ne soyez pas pour les vôtres des tables sans pain, des fontaines sans eau.* »

Que cela soit dit d'abord pour ceux qui, ayant ou devant avoir une famille à nourrir, la laissent par leur paresse ou leurs folles dépenses manquer du nécessaire.

Mais que cela soit dit surtout pour ceux et celles qui ont ou auront des âmes à former à la vie

chrétienne, pour les parents d'aujourd'hui et pour les parents de demain. Personne ne donne ce qu'il n'a pas. Donc des parents dépourvus de piété et de vertus surnaturelles ne sont ou ne seront en réalité pour leurs enfants que des tables sans pain et des fontaines sans eau. Aussi je dis que c'est un crime d'entrer dans le mariage sans avoir fait provision des vertus essentielles, sans lesquelles on ne pourra remplir ses devoirs de chefs de famille.

Hélas ! combien de maisons où il y a des tables sans pain ! *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis.* (Thren., IV, 4).

---

## 35
## Les vases

Ce soir, écoutons les leçons que nous donnent des ustensiles que nous voyons ou dont nous nous servons souvent : les vases. Ils présentent différentes formes et sont employés à différents usages. On les a fabriqués de différentes matières : or, argent, bronze, étain, verre, marbre, bois, mais le plus souvent d'argile.

### I. — Un symbole de Marie

« *Chrétiens, nous devons d'abord vous faire penser à Celle que vous invoquez tous les soirs sous les vocables de « vase spirituel », « vase honorable », « vase insigne de dévotion », à l'auguste Vierge Marie, qui a d'abord été pendant neuf mois le vase sacré qui a renfermé le Sauveur, pour être ensuite le vase spirituel de ses grâces.* »

Toutes les créatures sont comme les vases où le Créateur a versé quelque chose des biens infinis qui sont en lui, car chacune reçoit une part des dons de Dieu, de la manière et dans la mesure qu'il plaît à Dieu. Aussi le mot « *vas* » est-il employé à peu près trois cents fois dans la Bible.

Or Dieu a résolu de faire de Marie, pour l'humanité, le réservoir, le vase immense de ses grâces : *gratia plena,* d'où elles se répandraient sur chacun de nous. « *Totum nos Deus voluit habere per Mariam.* Tout ce que Dieu nous donne, il nous le donne par les mains de sa Mère. »

Mais c'est surtout par elle que nous viennent les dons les plus excellents. L'Eglise nous l'apprend en mettant dans la bouche de Marie ces paroles de nos Livres saints : « Je suis la mère du bel amour, de la crainte, de la science et de la sainte espérance. » (Eccli., XXIV, 24).

Marie est un vase rempli, mais elle est aussi un vase très riche, très orné, le plus beau du paradis après l'humanité de Jésus : « *Tota pulchra es...* » Puisons à ce vase par une dévotion fervente envers Marie.

### II. — Les saints

« *Après Marie, Dieu s'est plu aussi à faire de ses saints de grands et beaux vases, qu'il a remplis chacun selon leur mesure, pour y faire boire les autres hommes. C'est ce qu'il a fait en particulier pour S. Paul, qu'il appelle lui-même son vase d'élection. Tous les hommes devraient être ainsi des vases remplis d'édification les uns pour les autres.* »

Quels beaux et riches vases que les saints ! On admire dans les musées les vases étrusques, les vases grecs, les vases de Sèvres, d'onyx, de cristal peint, etc. Au ciel, nous admirerons cent mille fois plus les grands saints que Dieu s'est plu à orner de toutes les vertus, avec le concours de leur bonne volonté.

Qui n'admirerait déjà, dès cette vie, le beau vase d'élection qu'est S. Paul, devenu la personnification de l'apostolat, avec son zèle, son éloquence, sa charité, sa patience ! Qui n'admirerait la petite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, si ravissante qu'elle attire à elle tout l'univers, comme ne l'a fait aucun saint depuis que le monde existe !

Mais les saints sont surtout des vases *remplis* où tous peuvent boire : ceux du ciel pour en être réjouis et glorifiés, ceux de la terre pour en être édifiés, guéris, fortifiés, consolés. Que n'a-t-on pas puisé à la source abondante qui s'appelle Paul l'apôtre ! Toute la chrétienté s'y est abreuvée et s'y abreuvera jusqu'à la fin du monde. Ses épîtres transmettent aux âmes la moelle de l'Evangile et les font monter sur les sommets du dogme catholique, car la science de Paul ne fut pas une science humaine acquise par l'étude et la réflexion, mais une science infusée par Dieu lui-même. Aussi quels trésors de science sacrée on peut puiser dans ses écrits !

La petite sainte Thérèse n'est-elle pas, elle aussi, le vase où tout l'univers va boire ? Quelles pures lumières on trouve dans sa doctrine, quel réconfort dans ses exemples, que de faveurs temporelles et spirituelles obtenues par son intercession ! Elle est bien, comme elle l'avait promis, le vase d'où elle fait tomber la pluie de roses du ciel sur la terre. Nous-mêmes, si nous étions des saints, nous serions ces coupes merveilleuses où le bon Dieu verse ses grâces pour les faire répandre sur les autres. Laissons donc, par notre entière correspondance à la grâce, l'Esprit-Saint nous remplir de plus en plus de ses lumières et de son amour, pour que nous les communiquions autour de nous !

### III. — La pureté de l'âme

« *O homme, il y a des vases qu'on fait servir à des usages humiliants, à contenir des eaux sales, des ordures. Ne fais pas subir cette humiliation à ton âme, ce beau vase façonné à l'image de Dieu.* »

Notre âme est un vase si beau, si grand, si riche, si merveilleusement travaillé ! Nous devrions le remplir de Dieu par l'étude de sa révélation et par la participation à sa vie, à son amour.

Mais de quoi, hélas ! la remplissent les pécheurs ? De fiel, de vinaigre, de puanteurs, d'ordures : pensées, désirs, imaginations, tout est sale, repoussant en eux ; et ils travaillent sans cesse à y amasser la corruption par leurs lectures, leurs conversations, leurs démarches. Et c'est ce vase qu'ils ont présenté à Notre-Seigneur mourant sur la croix

et demandant à boire : « *In siti mea potaverunt me aceto.* Ils m'ont abreuvé de vinaigre. » (Ps. LXVIII, 22).

Et c'est aussi à cette coupe empoisonnée que par leurs exemples, leurs paroles, leurs écrits, leurs œuvres, les pécheurs font boire leurs enfants, leurs frères, leurs amis à la coupe de l'orgueil, de l'impureté, de la cupidité, de la jalousie, de la haine, de la méchanceté.

### IV. — Les vases d'iniquité

« *Aussi ne faut-il pas être étonné que Dieu, dans sa colère, brise quelquefois ces vases d'iniquité, comme on brise les vases du potier :* « Tanquam vas figuli confringes eos. » (Ps. II, 9). *Est-il étonnant que Dieu envoie ses anges répandre sur la terre les coupes pleines de sa colère et de sa fureur, comme S. Jean nous l'annonce dans son Apocalypse ?* »

Souvent on a vu et on voit encore Dieu frapper tout à coup les malheureux qui le bravent. Néron, Antiochus, Julien l'Apostat sont morts, frappés ainsi par Dieu.

Voici un autre exemple, arrivé en 1908 ou 1909 au village de X., dans notre région. Le rouleau compresseur était en activité au sortir du village. Un mécréant, dans une auberge voisine, crut faire le bel esprit devant des camarades en disant : « Je voudrais voir la tête de tous les curés sous le rouleau. » Quelques instants après, il remonte sur sa voiture et passe à côté du rouleau. Mais à ce moment même, son cheval, par un écart qu'on aurait dit calculé, fait pencher la voiture et projette le malheureux à terre, devant le rouleau, de telle sorte que sa tête, et sa tête seule, est réduite en bouillie par la lourde machine. Passant à cet endroit le lendemain, j'ai vu encore la tache de sang sur la route. On essaierait mille fois d'arriver au même résultat en calculant tous les mouvements d'un cheval et d'une voiture, qu'on n'y arriverait pas. Tout le monde, dans le pays, vit là un châtiment de Dieu et on eut raison.

Souvent on a vu Dieu, dont la patience avait été lassée par les péchés des peuples, punir ces fautes par des châtiments exemplaires. Le déluge fit périr tous les hommes, excepté Noé et sa famille. Une pluie de soufre et de feu tomba sur les villes coupables de Sodome et de Gomorrhe. Jérusalem et toute la Judée furent désolées par la guerre civile, la peste, la famine, le glaive, en punition du déicide.

Ne peut-on pas voir dans la grande guerre de 1914-1918 le châtiment de celle que la France a faite à Dieu depuis quarante ans ? Et n'avons-nous pas à redouter de nouveaux et peut-être plus terribles fléaux, pour n'avoir pas profité d'une si grande leçon ?

O inconcevable témérité des hommes ! « *Calix in manu Domini vini meri plenus misto. Et inclinavit ex hoc in hoc ; verumtamen fœx ejus non est exinanita : bibent omnes peccatores terræ.* Il y a dans la main de Dieu une coupe où bouillonne un vin plein d'aromates. Et il en verse : oui, ils en suceront la lie, ils boiront, tous les méchants de la terre. » (Ps. LXXIV, 9).

---

## 36
## Le malade

Ce soir, c'est un prédicateur qui parle aux yeux par son état lamentable, aux oreilles par ses gémissements : c'est le pauvre malade étendu sur son lit.

### I. — S'attendre a la maladie

« *Toi qui me regardes, ne sois pas trop rassuré : demain tu peux être comme moi et dans un état plus triste que moi. La maladie guette tous les hommes qui sont sur la terre.* »

Sur quoi pourrions-nous nous rassurer contre la maladie ? Tout notre corps, des pieds à la tête, est un terrain apte à recevoir aujourd'hui ou demain le germe d'une maladie : chancre, tuberculose, fièvre, infection quelconque. Lisez dans un traité de médecine la nomenclature de ces maladies. Elle est bien longue. Que faut-il pour les faire éclore ? Un petit germe, invisible à l'œil nu, reçu par le contact d'une personne ou d'un objet contaminé, introduit dans l'organisme par la respiration, ou avec la nourriture et la boisson.

Que faut-il encore ? Une chute, un coup, une piqûre, une blessure, une maladresse, un accident, un mouvement brusque, une transpiration, une émotion, un refroidissement, etc. La maladie nous guette comme le voleur qui nous attend au détour du chemin ; elle peut nous surprendre à tout instant, en tout lieu.

Sommes-nous prêts pour la bien recevoir ? Sommes-nous prêts surtout pour recevoir la mort, si la maladie doit nous y conduire, car souvent la maladie enlève les moyens de s'y bien préparer.

Quelle imprudence de risquer son éternité sur un « peut-être » !

### II. — Ne pas craindre la maladie

« *Chrétien, si tu as la foi, dois-tu avoir une si grande horreur de la maladie ? N'est-elle même pas pour toi la grande amie, la bonne messagère des miséricordes du bon Dieu ?* »

Au point de vue purement humain et à première vue, la maladie semble redoutable : elle met le malade dans un état bien pénible. Il ne trouve plus de repos ; il n'y a plus de position supportable pour lui ; il a perdu l'appétit, ne prend plus de nourriture ou n'en prend plus qu'avec répugnance. Le sommeil a fui ses paupières, et alors comme les jours et surtout les nuits sont longs ! Il n'a plus la force de se mouvoir, ou ne le fait qu'en aiguisant sa souffrance ; il respire péniblement et endure quelquefois des douleurs atroces. Souvent aux souffrances physiques viennent se joindre les peines morales : la tristesse, l'ennui, le découragement, l'abandon.

Tout cela, humainement, n'est guère agréable, guère attrayant. Mais pour qui a la foi et qui aime Dieu de tout son cœur, comme tout change d'aspect ! La maladie n'est plus le mal, elle n'est même

plus la souffrance. Le lit dur pour le corps fait reposer l'âme sur un lit bien doux, où elle a pour matelas l'amour et pour oreiller l'abandon complet à la divine Providence.

Si le corps ne prend plus de nourriture, l'âme se nourrit davantage de Dieu. Si on ne dort plus, l'âme est heureuse de veiller avec Jésus. Si la respiration est pénible, l'âme respire abondamment l'air du paradis et aspire en elle Dieu par la prière. Le malade ne peut plus se mouvoir, mais il fait néanmoins des pas de géant vers le ciel. Il ne peut plus travailler, mais jamais il n'a fait de meilleur travail spirituel, pour lui-même et pour les siens.

Il souffre, mais par l'amour ses souffrances lui deviennent une jouissance, tellement il est content de souffrir pour Jésus et avec Jésus crucifié. Pour lui aussi, toutes les peines morales disparaissent, avec les consolations que lui donnent les pensées de la foi et l'amour de son Dieu. Enfin, s'il meurt, la mort pour lui est l'entrée dans l'immortalité.

Si le malade vit dans le péché, la maladie, pourvu qu'elle ne lui enlève pas l'usage de ses facultés intellectuelles, est une grande grâce de Dieu. Elle est une invitation pressante de sa miséricorde au repentir et à la conversion. Par la maladie, en effet, Dieu dit au pécheur, comme à Saul sur le chemin de Damas : « Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon. Tu le vois, je suis le plus fort et il ne tiendrait qu'à moi de frapper plus fort encore. Mais, avant de te punir éternellement, je viens par la correction salutaire de la maladie t'offrir encore une planche de salut. Repens-toi, confesse-toi, amende-toi et je te pardonnerai. » Combien de malheureux pécheurs ont été convertis et sauvés par la maladie !

Pour les justes encore bien imparfaits, la maladie est l'épreuve sanctifiante. Jésus les met sur la croix un instant avec lui pour les détacher de tout ce qui n'est pas lui et achever de purifier leur âme. La maladie est le creuset qui débarrasse l'or de tout alliage et fait pratiquer des vertus qui font avancer rapidement dans l'amour de Dieu.

### III. — La charité envers les malades

« *Pour vous qui m'entourez, ma maladie vous offre une occasion de remplir de grands devoirs et de pratiquer de belles vertus.* »

Jésus nous dit en effet qu'un des considérants de la sentence prononcée au dernier jugement sera les soins donnés ou refusés aux malades : « J'ai été malade, dira-t-il, et vous ne m'avez pas visité. » (Math., xxv, 43). Notre-Seigneur, par ces mots, n'entend pas une visite de politesse banale, mais la visite inspirée par la charité chrétienne et destinée à porter au malade les secours dont il a besoin.

1. *Secours matériels.* Sur ce point, les saints savent vaincre toutes les répugnances de la nature. Voyant le Christ souffrant dans la personne du malade, ils lui donnent les soins de propreté nécessaires, le changent de position, réorganisent la chambre et le lit, etc. Des saints sont allés jusqu'à coller leurs lèvres sur les ulcères et les plaies des malades les plus dégoûtants et leur ont donné leurs jours et leurs nuits.

Pour tout cela il faut beaucoup de charité et de dévouement. Cela nous fait comprendre le mérite des Ordres religieux qui, uniquement par charité, se consacrent au service des malades.

2. *Secours spirituels.* C'est surtout l'âme des malades qui réclame des soins et du dévouement. S'ils sont dans le péché, il faut les en faire sortir. S'ils sont chrétiens peu fervents, il faut les amener à une ferveur plus grande, et s'ils sont bons chrétiens, il faut se servir de la maladie pour les faire monter sur les sommets de la sainteté.

Pour cela, il faut avant tout gagner la confiance du malade, en lui montrant une sincère sympathie, un entier dévouement. Puis il faut se servir de l'influence acquise pour le faire entrer dans des dispositions de plus en plus parfaites de repentir, de soumission à la volonté de Dieu, de foi, d'espérance et d'amour, qui orienteront son âme vers le ciel.

Il faut se hâter aussi de lui faire recevoir les sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction, et réitérer la Pénitence et l'Eucharistie si la maladie se prolonge. Il importe également de suggérer au malade d'ardentes oraisons jaculatoires, de lui faire gagner les indulgences du Chemin de la croix avec un crucifix indulgencié.

Quand la fin approche, il faut le munir de ses armes pour le suprême combat : scapulaires, médailles, croix, chapelet, rameau et cierge bénits ; réciter les dernières prières, lui faire redire les noms de Jésus et de Marie.

Oh ! quelle belle mission que celle d'assister les agonisants, et quelle belle et bonne pratique que celle de prier souvent dans la journée pour les milliers d'êtres humains agonisant sur toutes les plages de la terre !

### IV. — Les maladies de l'âme

« *Toi qui me regardes ou qui me soignes, tu me plains, et tu ne vois pas que tu es peut-être bien plus malade et bien plus à plaindre que moi ; car c'est mon corps à moi qui est malade, et toi, c'est ton âme, ce qui est bien plus grave.* »

On attache beaucoup d'importance aux maladies corporelles ; on remue ciel et terre pour les guérir, et on ne s'inquiète nullement des maladies mille fois plus graves dont l'âme est atteinte. Les maladies du corps peuvent tout au plus amener la perte d'une vie misérable, tandis que celles de l'âme peuvent faire perdre la vie éternelle. On est soi-même travaillé par ces maladies de l'âme, on sait que les âmes de ceux que l'on aime en sont atteintes, et on n'est pas inquiet, alors qu'on devrait être comme sur des charbons brûlants.

Quelles sont ces maladies de l'âme ? Ce sont les péchés commis et non réparés, qui mettent l'âme en danger de damnation ; ce sont les passions mauvaises, les vices, les habitudes coupables, la perte de la foi, l'aveuglement, l'endurcissement. Voilà les maladies qu'il faut redouter pour soi et pour les autres, et qu'il faut à tout prix chercher à guérir.

## LECTURES SUR SAINTE JEANNE D'ARC

### Troisième Partie : Condamnée

### I

AVANT LE PROCÈS

La vérité est le grand facteur de l'ordre et de la paix, paix des âmes et paix sociale. L'erreur au contraire est le principe de tout désordre, de toute guerre, de toute révolution. Elle perd les âmes et trouble, ruine, affame, ensanglante toute société.

Où est la vérité ? Dans l'Evangile. Quand elle règne, les âmes s'épanouissent à l'aise dans le calme de la conscience et dans la grâce de Dieu ; les sociétés jouissent de la paix : « l'ordre est tranquille. »

I

L'Eglise, qui a reçu le dépôt de la vérité, doit le maintenir intact. Elle sait que si l'Evangile était observé, le monde deviendrait une sorte de paradis où les hommes vivraient en frères, les nations en sœurs. C'est pourquoi il est de son devoir d'empêcher partout l'introduction de l'hérésie, qui est l'introduction des fléaux. Et comme elle a une mission sociale, elle a appelé les princes à son aide, de même que ceux-ci, soucieux de maintenir la paix parmi leurs peuples, faisaient appel, au moyen âge, à l'autorité de l'Eglise. Ainsi l'Eglise et les princes se coalisaient pour barrer la route à l'erreur, à la révolution et à la guerre.

La Réforme a brisé cette barrière et les guerres sont entrées. Elles ont ravagé l'Europe. La Révolution est entrée aussi, et les nations, ayant brisé le frein qui contenait les passions humaines, ont travaillé à se rendre inhabitables.

Cette coopération de l'Eglise et des princes n'allait pas sans inconvénients, car les passions politiques s'en mêlaient et les intentions des princes n'étaient pas toujours pures, altérées ou faussées qu'elles étaient par l'ambition et l'esprit de vengeance. Mais l'institution n'en demeurait pas moins louable et nécessaire.

L'hérésie était dénoncée par l'Eglise ou par les princes.

Quand l'Eglise dénonçait une personne comme suspecte d'hérésie, cette personne était arrêtée et soumise à l'examen de l'évêque et d'un tribunal de docteurs. Le Saint-Siège y était représenté par un délégué qu'on appelait « Inquisiteur. »

On interrogeait l'accusé. Si sa faute n'était pas prouvée, on le remettait en liberté. Si elle était prouvée, on exigeait du coupable une rétractation. S'il y consentait, on lui faisait une admonestation, puis on lui infligeait une punition légère. S'il refusait, le tribunal ecclésiastique portait un jugement qui constatait l'hérésie ou le crime et il livrait le coupable à la justice séculière, aux tribunaux du pays, tout en le recommandant à l'indulgence de ses nouveaux juges. Mais l'Eglise ne le protégeait plus, puisqu'il se constituait en état de révolte contre elle. La justice séculière s'emparait alors de lui, et, en général, elle se montrait sévère pour les crimes d'hérésie, de blasphème, de sorcellerie, qui étaient punis de la peine du feu.

Toutefois, avant de lui être livré, l'accusé avait le droit d'appel à l'archevêque métropolitain et au pape. C'est pourquoi Jeanne d'Arc en appellera « au Pape qui est à Rome. »

Mais ici tous les principes juridiques sont bouleversés, méconnus et violés. Pourquoi fait-on un procès en matière de foi à la Pucelle ? Pourquoi la traduit-on devant un tribunal ecclésiastique ?

C'est parce qu'aucun tribunal civil n'aurait trouvé dans sa conduite, ses paroles ou ses actes, matière à procès ; parce qu'on voulait la condamner et que Bedford, l'instigateur du procès, était sûr des juges ; enfin parce qu'il s'agissait de légitimer l'usurpation anglaise, de relever le prestige de l'Angleterre, atteint par les déclarations et par les hauts faits d'armes de la Pucelle : « Je suis envoyée de Dieu, disait-elle, pour rétablir le Dauphin sur son trône et pour chasser les Anglais. »

C'était donc un procès politique que Bedford, contre tout droit, confiait à un tribunal ecclésiastique.

II

Pierre Cauchon, qui devait diriger les débats, n'avait pas de pouvoirs juridiques pour faire le procès à Rouen. Comme il n'y avait pas d'évêque alors dans cette cité, il les demande au Chapitre, qui est lui-même anglais ; car les chanoines patriotes ont été destitués ou bannis. Les autres n'ont rien à lui refuser. Ils les lui accordent donc dans une ordonnance du 28 décembre 1430, où ils disent :

« Il nous a été exposé par révérend père en Christ, notre seigneur Pierre, par la miséricorde divine évêque de Beauvais, que, de son autorité ordinaire et autrement, il se proposait d'informer, ainsi qu'il lui appartient, contre certaine femme, appelée communément Jeanne la Pucelle, qui se conduit d'une manière déréglée, contre les devoirs de son sexe et sans aucune pudeur, qui, de plus, dit-on, sème, parle et agit contre la foi catholique et au mépris de l'orthodoxie, ce qui la lui montre mal pensante, gravement suspecte et de mauvaise renommée ; qu'il s'était proposé et voulait, pour cette cause, mettre en jugement cette femme, qui naguère encore était dans son diocèse, où, comme il a plu à Dieu, elle a été, dans les limites de sa juridiction spirituelle, prise, détenue, arrêtée et ensuite transférée ailleurs... »

Et ils lui concèdent tout ce qu'il demande. Il pourra « interroger cette femme suspecte, et, si besoin est, la détenir en prison, exercer contre elle tous les actes qui se rapportent à cette enquête ; » bref, ils la mettent pour toutes choses à sa discrétion.

A cette concession ils ajoutent des droits qu'ils ne possèdent pas, comme celui de tenir l'accusée en son pouvoir tant que durera le procès. Ce droit revenait au roi d'Angleterre. Cauchon, qui ne l'ignore pas, le réclame au souverain. Henri VI s'empresse de le lui accorder par une lettre du 3 janvier 1431. Il y spécifie qu'en le revêtant de

tout pouvoir il a en vue « l'exaltation de la sainte Eglise et de la foi catholique, » et qu'il veut obéir ainsi « aux exhortations des docteurs et maîtres de notre fille, l'Université de Paris. »

Les gardiens de Jeanne devront « livrer ladite Jeanne aussi souvent qu'ils en seront requis par le juge, » et si elle n'est pas condamnée, « notre intention c'est de la ravoir et de la reprendre chez nous. »

Cauchon est maître en procédure ; il tient donc à ce que ses pouvoirs soient bien établis et par l'Eglise et par l'Etat. Toutefois il oublie, volontairement, ses obligations de droit. Puisque c'est un procès d'Eglise, Jeanne doit être enfermée dans une prison d'Eglise où elle serait en sécurité. Mais c'est une prison civile qu'on lui assigne, et la pire de toutes.

On la place dans la tour la plus rapprochée du donjon. Cette tour a trois étages ; on lui donne celui du milieu : une pièce voûtée, circulaire, de douze mètres de diamètre. Au milieu on construit une sorte de cabanon, où l'on installe une cage de fer qui a été commandée à Jean Salvart, l'entrepreneur du château, très dévoué aux Anglais. On la met dans cette cage, où elle est obligée de rester debout comme une bête fauve derrière ses barreaux. Le gouverneur de la forteresse, le comte de Warwick, la visite souvent dans sa terrible cage, et depuis ses appartements il peut entendre ses cris.

Encore l'infortunée Pucelle bénit-elle les barreaux de fer qui la protègent du moins contre les cinq Anglais grossiers et cruels qui l'insultent sous prétexte de la surveiller. Aussi réclame-t-elle toujours, mais en vain, d'être conduite dans les prisons d'Eglise.

Elle ne restera toutefois dans cette cage que jusqu'au commencement du procès [1]. Plus tard elle couchera sur un lit, « ferrée par les jambes de deux paires de fers à chaîne, dira l'appariteur Jean Massieu, et attachée moult étroitement d'une chaîne traversante par les pieds de son lit, tenante à une grosse pièce de bois de longueur de cinq à six pieds, et fermante à clef, par quoi ne pouvait mouvoir de la place [2]. »

La duchesse de Bedford, avec d'autres dames respectables, put, du consentement de Jeanne, constater son intégrité virginale et elle en conçut pour elle un grand respect. Elle essaya alors de lui faire reprendre son vêtement de femme et commanda une robe à un tailleur de Rouen, Jeannotin Simon. Celui-ci, en essayant la robe à la Pucelle, se permit une inconvenance ; il en fut aussitôt châtié par un rude soufflet.

Cependant, avant d'entamer le procès, il fallait faire une enquête sur la jeunesse de Jeanne. Pierre Cauchon adressa, au nom de Henri VI, une commission rogatoire à Jean de Torcenay, lui enjoignant de s'enquérir de la vie et des mœurs de la vierge de Domremy dans son pays même.

Jean de Torcenay était bailli de Chaumont et la créature des Anglais. Il délégua le lieutenant de la prévôté d'Andelot et Montéclair, Gérard Petit. Domremy dépendait de la prévôté d'Andelot. Gérard Petit prit avec lui un tabellion, Nicolas Bailly, et un clerc, Guiot, et ils firent leur enquête dans les villages voisins de Domremy, puis à Domremy même. Là ils convoquèrent une quinzaine de témoins qu'ils interrogèrent ; mais ils ne recueillirent que des renseignements honorables. Il y avait unanimité au sujet de la vertu, de la piété, des qualités laborieuses de Jeanne.

Jean de Torcenay, furieux du résultat, demanda une contre-enquête, qui fut faite par Simon de Thermes, capitaine de Montéclair. Cette nouvelle enquête confirma en tout point la première. Gérard Petit et Nicolas Bailly en portèrent les conclusions à Jean de Torcenay qui s'emporta, les traita de traîtres et d'Armagnacs, mais transmit toutefois à Pierre Cauchon, intacts, les renseignements obtenus.

Le messager qui les apporta à l'évêque de Beauvais fut très mal reçu ; on lui refusa même le juste salaire de ses travaux et démarches. Le nom de ce messager n'est pas consigné dans les manuscrits qui nous sont parvenus, mais c'était sûrement Gérard Petit lui-même. Il connaissait à Rouen Jean Moreau, d'Urville, près de Domremy ; il lui conta les colères de Cauchon et ajouta : « Est-ce ma faute si, dans cette enquête, je n'ai rien trouvé que je ne voulusse savoir de ma propre sœur ? » [1]

On ne voit pas que cette enquête ait été communiquée aux juges de Rouen, pas plus que celle touchant la virginité de la Pucelle. Le droit l'exigeait cependant ; mais pour l'évêque de Beauvais, essentiellement partial et criminel dans sa conscience, le droit c'était sa volonté.

Le 9 janvier 1431, Cauchon réunit donc dans la Chambre du Conseil royal de Henri VI, près du château, les docteurs qu'il entendait associer à son œuvre d'iniquité, et leur exposa ce qu'il voulut. « Après que ces docteurs et maîtres, porte le procès-verbal, eurent pris pleine connaissance de tout, ils pensèrent qu'il y aurait, au préalable, lieu d'informer sur les faits et paroles imputés à cette femme. »

Les premières informations ne satisfaisant pas Cauchon, « l'on en prendrait d'autres. » On en trouverait. Il était content : la trame, malgré tout, était bien ourdie. Il s'écria : « Il nous faut servir loyalement le roi. Il s'agit de faire un beau procès contre Jeanne ! »

## II

### LE TRIBUNAL

Le tribunal était ainsi constitué :

Jean d'Estivet, chanoine de Bayeux et de Beauvais, surnommé *Benedicite*, était le promoteur, ou procureur général, chargé de soutenir l'accusation.

Jean de la Fontaine, maître ès arts et licencié en droit canon, était conseiller examinateur, c'est-à-dire qu'il faisait les fonctions de juge d'instruction.

Les greffiers étaient Guillaume Colles, surnommé

[1] Ayroles, v, 150-151.
[2] *Ibid.*, 155.

[1] Ayroles, II, 218 ; v. 58.

Boisguillaume, et Guillaume Manchon. Tous deux appartenaient à la curie archiépiscopale.

Enfin Jean Massieu, doyen de la Chrétienté de Rouen, était l'exécuteur du mandement.

### I

Le samedi 13 janvier, nouvelle réunion dans la maison de Jean Rubé, chanoine de Rouen, chez qui résidait Cauchon. Celui-ci lit les informations prises dans le pays natal de Jeanne, — mais ces informations ne nous sont pas parvenues, et ont-elles été lues dans leur intégrité ? — puis l'on conclut qu'il faut « dresser là-dessus des articles en la forme habituelle, afin que la matière du procès devienne mieux ordonnée et plus claire, permettant ainsi d'examiner avec plus de certitude s'il y a matière suffisante à citation et appel en cause de foi. »

C'était tout examiné : Jeanne serait citée devant ce tribunal, où, parmi les juges, elle n'aurait que des ennemis. Les trois jours qui suivent, on « procède à la composition des articles, qui sont transmis au Régent. » Bedford est satisfait de la procédure : la Pucelle n'échappera pas à la condamnation. Alors, comme s'il se désintéressait de la cause, il remet Jeanne aux mains de l'évêque de Beauvais, laisse Raoul le Boutellier, son propre chambellan, comme bailli de Rouen, et repart pour Paris. Il ne reviendra qu'au mois de septembre, quand le crime sera depuis longtemps consommé.

Cauchon reste donc seul, maître absolu des débats et de la conduite du procès. Il n'ignore pas qu'au point de vue du droit ecclésiastique il n'a aucun droit légal pour juger, et qu'il ne manquera pas de juristes pour le dire et le prouver. Alors, afin d'avoir de nombreux complices derrière lesquels il puisse s'abriter, il choisit de nombreux assesseurs. Dans les plus graves procès on n'en nommait pas plus de vingt ; il en désigne quatre-vingt-dix-sept, pris parmi les docteurs, le clergé, les religieux, tous vendus à l'Angleterre. Beaucoup ne siégeront jamais, mais ils feront nombre, et ils seront bien payés.

— Je crois, dira au procès de réhabilitation Jean Riquier, curé d'Heudicourt, au diocèse de Rouen, je crois que tout ce qui a été fait l'a été à l'instigation et aux frais et dépens des Anglais. On disait alors généralement que ceux qui assistaient au procès s'en fussent volontiers abstenus, et qu'ils y furent amenés par la crainte plus que par autre motif [1].

Bedford était absent, mais il faisait surveiller. Il s'était fait recevoir comme membre du Chapitre de Rouen, et Nicolas Coppequesne, qui l'avait reçu, Jean Haiton, membre du Conseil du roi et témoin assidu des séances, le chanoine Nicolas de Venderès, vicaire général de Rouen, Nicolas Loyseleur, le Judas de la Pucelle, étaient à ses ordres et avaient ses instructions : il fallait que Jeanne subît le dernier supplice.

Le même Jean Riquier, qui était alors choriste de l'église de Rouen, rapporte cette conversation tenue par Pierre Maurice, Nicolas Loyseleur et d'autres, conversation qu'il retint et rappela sous la foi du serment :

— Les Anglais redoutent tellement Jeanne que tant qu'elle vivra ils n'oseront pas assiéger Louviers. Nous ne pouvons faire autrement que de condescendre à leurs désirs. Instruisons vite le procès de la Pucelle, nous trouverons bien une occasion de la faire mourir.

Nouvelle réunion le mardi 23 janvier. La rédaction des articles est terminée. Il y a donc lieu de procéder aux interrogatoires, mais Cauchon se fait ordonner de « procéder à une information préparatoire », et Jean de La Fontaine est délégué pour cette opération.

Cependant l'opinion se montrait réfractaire au procès. Pour l'influencer, Jean de Rinel, neveu de Cauchon, vint à Paris et décida six docteurs de l'Université à venir siéger à Rouen. Ces six docteurs se rendaient au Concile de Bâle ; ils obéirent docilement aux Anglais qui d'ailleurs leur firent des offres très rémunératrices. C'étaient Jean Beaupère, de Nevers, qui avait remplacé Gerson comme chancelier de l'Université, Nicolas Midi, Jacques de Touraine, un Frère Mineur, tous trois docteurs en théologie, à Paris, et ennemis déclarés de la Pucelle ; puis Pierre Maurice, chanoine de Rouen, le Franciscain Gérard Feuillet et Thomas de Courcelles. Ceux-ci se montrèrent moins acharnés contre Jeanne.

Ces six délégués de l'Université de Paris se mettent à l'œuvre le 13 février, avec les autres assesseurs désignés par Cauchon.

Vers cette époque, ce dernier reçoit un avis du pape Eugène IV qui le transfère du siège de Beauvais à celui de Lisieux. C'était le renversement de toutes ses ambitions, car il attendait le siège de Rouen que les Anglais avaient demandé pour lui quand ses diocésains l'avaient chassé de Beauvais. De plus, s'il prenait possession du siège de Lisieux, il perdrait ses pouvoirs pour continuer le procès. Afin d'achever en paix son œuvre d'injustice, il ne révèle à personne sa nouvelle nomination. L'iniquité appelle l'iniquité.

### II

Cependant Cauchon demeure inquiet touchant son « beau procès, » inquiet non pas pour le présent : ses précautions sont prises, mais pour l'avenir. Il sent que son œuvre est mauvaise, mal assise, qu'elle ne tient au fond que par la politique. Or il y a des retours de politique. Les événements sont mobiles, on l'a vu surtout depuis deux ans pendant lesquels la cause anglaise a subi de si graves échecs. Seule l'Eglise est immuable, et plus tard elle peut devenir justicière. S'il pouvait la mêler au procès et la compromettre avec lui, au cas où la mauvaise fortune accablerait les Anglais ? Car l'évêque de Beauvais a tout prévu. Il veut donc unir son sort au sort de l'Eglise, en faisant agir les Inquisiteurs, qui étaient les délégués de l'Eglise.

Donc, le lundi 19 février, les assesseurs se réunissent de nouveau à la résidence de Cauchon. On leur

[1] Ayroles, v, 73.